

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 4 décembre 2017

Journée nationale de la laïcité

**À Rennes, tout au long du mois de décembre,
20 rendez-vous sur le thème de la laïcité**

Durant la première quinzaine du mois de décembre, Rennes célèbre la laïcité à l'occasion de la Journée nationale de la laïcité, fixée le 9 décembre, date anniversaire de l'adoption de la loi sur la séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. La forte mobilisation des représentants des cultes et des associations engagées dans la défense de la laïcité permet de proposer de nombreux événements à destination du public : des conférences, des visites guidées, des expositions...

En parallèle, la Ville de Rennes et Rennes Métropole mettent en place des temps de sensibilisation à la laïcité à destination de leurs agents.

Temps forts de la programmation proposée au public

Après une première manifestation en 2016, l'édition 2017 s'avère particulièrement fournie, avec plus de 20 événements proposés aux Rennais. Cette programmation, riche et plurielle, est le fruit d'une mobilisation inédite et exemplaire de l'ensemble des partenaires.

→ Parmi les temps forts proposés au public :

Les protestants dans la fabrique de la laïcité

Conférence de Patrick Cabanel, Professeur à l'École Pratique des Hautes Études, organisée par l'association Paul Collet.

Mercredi 6 décembre, à 20 h 30, Temple Protestant, 22 boulevard de la Liberté. Entrée libre.

Conférence "le débat de l'Hôtel de Ville"

Avec René Jouquand, animateur du Comité Consultatif sur la Laïcité, et Joël Roman, philosophe et membre de la rédaction de la revue *Esprit*, en présence de Nathalie Appéré, Maire de Rennes. la Ville dressera le bilan de ce qui a été entrepris dans et par les services municipaux en application de la Charte du Comité consultatif. Joël Roman livrera son regard sur cette "méthode rennaise" et évoquera également les polémiques qui entourent la question de "l'identité". Il partagera également ses réflexions sur la question de la neutralité et de "sphère publique".

Vendredi 8 décembre à 19 h, Hôtel de Ville. Entrée libre

Autour de l'arbre de la laïcité

Déambulatoire théâtral avec la troupe Tintamarre et un groupe de musique, conclu par une prise de parole du Comité laïcité 35.

Samedi 9 décembre, à 11 h. RDV en bas de la place des Lices.

Laïcité et patrimoine

Visite guidée à la découverte des figures marquantes de la pensée laïque à travers les noms de rues du centre-ville. Organisée par Destination Rennes.

Samedi 9 décembre, 14 h 30, rendez-vous à l'Office de Tourisme au 11 rue Saint-Yves. Réservation conseillée au 02.99 67 11.66.

La laïcité ou plutôt la séparation

Échange avec Jean-Luc Marion, philosophe, membre de l'Académie française. Organisé par le Diocèse de Rennes. Entrée libre

Lundi 11 décembre, à 20 h 30, amphithéâtre de l'Assomption, 18 boulevard Painlevé.

L'islam et la laïcité

Débat animé par Mohamed Iqbal Zaïdouni, Président du Conseil Régional du Culte Musulman de Bretagne, Anouar Kbibech, Président sortant du Conseil Français du Culte Musulman et Président du Rassemblement des Musulmans de France, avec la participation de Marie-Anne Chapdelaine, ancienne députée.

Samedi 16 décembre, à 15 h, Carrefour 18, 7 rue d'Espagne. Entrée libre.

Pièce-jointe: programme complet.

Les engagements de la Ville de Rennes en faveur de la Laïcité

En janvier 2015, l'attaque terroriste contre le journal Charlie Hebdo a relancé, à travers toute la société, de nombreux débats autour du principe de laïcité. À Rennes, ce besoin de débattre et d'échanger s'est matérialisé notamment par la mise en place du Comité consultatif sur la Laïcité, qui figurait au programme de la liste conduite par Nathalie Appéré lors des municipales de 2014.

Présidé par la Maire de Rennes, Nathalie Appéré, et animé par René Jouquand, le Comité consultatif sur la Laïcité est composé de personnalités issues des mouvements d'idées républicains, de représentants des cultes, du monde associatif, de personnalités qualifiées, d'experts et d'élus.

Ce Comité a reçu une triple mission lors de son installation en 2015 :

Partager

Il s'agit, pour les membres du Comité, de partager l'information sur l'exercice de la laïcité à Rennes, les convictions et les expériences de chacun pour parvenir à une connaissance objective et à une conscience mutuelle des enjeux liés à

l'application du principe de laïcité.

Veiller et informer

Le Comité a rédigé une charte de la laïcité. Envisagé comme une charte du vivre-ensemble, ce document a pour vocation de rendre accessible, lisible et compréhensible la notion de laïcité.

Proposer

Le Comité peut émettre des avis et se saisir de toute question sur la laïcité, dans une perspective de conseil et de soutien à l'action municipale, notamment sur les questions d'occupation du domaine public, sur les questions liées à l'éducation et au projet éducatif local, ou encore sur le respect du principe de neutralité dans les services publics.

Après avoir réalisé plus de 70 auditions, le Comité consultatif laïcité a publié en septembre 2016 une contribution "pour une charte rennaise de la laïcité". Le Comité y formule notamment une série de préconisations, regroupées en 4 grands axes :

- Promouvoir, enseigner, former à la laïcité et au vivre-ensemble
- Garantir le libre exercice des cultes
- Conjuguer laïcité et diversité culturelle
- Conjuguer laïcité et exercice professionnel

Focus sur les actions mises en œuvre

Plus d'un an après la remise de cette charte, les actions se mettent en œuvre. Comme le souhaitait Nathalie Appéré, lors de son discours d'installation de ce Comité, cette charte permet *"d'éprouver, dans l'action, la notion de laïcité, [de] la rendre accessible, lisible, compréhensible [et de] donner aussi de nouvelles boussoles pour agir"*.

Actions **de formation et de sensibilisation** à destination des agents de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole :

- Actions de sensibilisation et de formations consacrées à la laïcité pour les agents intervenant dans les écoles (assistants d'éducation, agents d'entretien et de restauration, concierges).
- Organisation d'une conférence de Nadia Hamadache, juriste et docteure en sociologie, sur les fondements historiques et juridiques de la laïcité.
- Organisation d'une formation spécifique pour les agents d'accueil et préparation d'une "matinale RH" sur la laïcité.
- Diffusion en novembre 2017 aux 5 000 agents d'une plaquette intitulée "laïcité : tous concernés", qui contient une définition de la laïcité, ce qu'elle induit au travail, avec les collègues et vis-à-vis des usagers.
- Le 5 décembre, dans le cadre des manifestations autour de la journée nationale de la Laïcité, les Champs Libres accueillent Françoise Legendre, inspectrice générale des bibliothèques, pour un entretien avec Bénédicte Gornouvel, conservatrice à la bibliothèque des Champs Libres, sur le thème *"Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques"*.

Mardi 5 décembre, de 10 h à 12 h, aux Champs Libres. Cet évènement est ouvert

→ Sous l'impulsion du Comité consultatif laïcité, la Ville de Rennes développe également des actions **dans le secteur de l'éducation et de l'enfance** :

- Mise à disposition d'une **mallette pédagogique sur la laïcité**, outil pédagogique conçu par la Direction Éducation-Enfance en lien avec la Ligue de l'enseignement, qui permet d'aider les animateurs de loisirs pour leur permettre de mener des animations autour de la laïcité auprès des enfants de cycle 3 (CM1-CM2), de garantir le vivre-ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté et de lutte contre les discriminations, et de favoriser l'expression de chaque enfant.
- Mise en place dans la quasi-totalité des écoles, sur le temps du midi, d'un système qui ne stigmatise pas les enfants en fonction de leurs menus. Ainsi, deux systèmes repérés dans les écoles Torigné (mise en place d'étiquettes de couleurs) et Jacques Prévert (affichage de formules de repas) ont été formalisés.

La Ville de Rennes nourrit également des réflexions concernant les lieux culturels ou culturels, l'adaptation du règlement des cimetières, les tenues vestimentaires et les signes religieux, ou encore le déroulement des mariages, la valorisation de la diversité culturelle dans la vie de la Cité...

Tous ces travaux, à travers le dialogue et les interrogations permanentes sur l'action municipale, permettent de faire vivre la notion de laïcité au service d'un vivre-ensemble apaisé. Comme le rappelle le Comité consultatif, la laïcité "*favorise les engagements de chacun pour la défense de ses convictions et elle crée les conditions d'un rassemblement de tous pour que soit vécue une liberté individuelle compatible avec les libertés de tous, dans un cadre légal bien posé, et qui n'appelle nullement la multiplication de nouveaux interdits*" (Pour une charte rennaise de la laïcité, P.42).

Pratique

La journée nationale de la Laïcité à Rennes est organisée en lien avec les partenaires suivants :

Comité Laïcité 35 en collaboration avec Les Suds, Café-citoyen des quartiers Le Blosne, Sud gare, Francisco Ferrer Landry Poterie - Musée de Bretagne - Association Laïcité et République - Barreau de Rennes - Association Paul Collet - Coexister en lien avec la fondation « Grandir ensemble » et l'association Kawaa - Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine et le Cercle Paul Bert de Rennes - Destination Rennes – Diocèse de Rennes - Bibliothèque des Champs Libres - Conseil Régional du Culte Musulman.

Plus d'information

- Pour une charte de la laïcité, contribution du Comité consultatif laïcité de la Ville de Rennes
- Programme de la journée nationale de la laïcité

